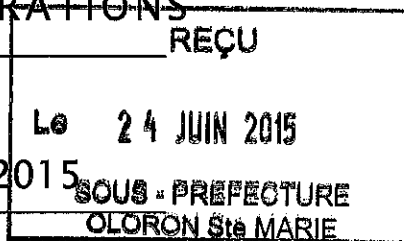


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 23 JUIN 2015



Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, KELLER, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, LUCBEREILH, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, UTHURRY, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Jean CASABONNE à Michel BARRERE-MAZOUAT
Cédric LAPRUN à Bernard UTHURRY
Dominique FOIX à Jean-Jacques DALL'ACQUA
Pierre SERENA à Henriette BONNET
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM
Marylise GASTON à Jean-Etienne GAILLAT
Aurélié GIRAUDON à Robert BAREILLE

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE
Christine CABON suppléante de Aimé SOUMET

Excusés : Joseph LEES, Anne VOELTZEL, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFRANE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Christophe GUERY

RAPPORT N° 150623-18-MED-

**CENTRE DE RESSOURCES DEMATERIALISEES
CONCRETISATION MATERIELLE ET FINANCIERE**

M. OXIBAR rappelle que par délibération du 29 janvier dernier, notre assemblée a approuvé la création d'un Centre de Ressources Dématérialisées (CdRD) à la Médiathèque des Gaves, nouveau service commun à la Lecture Publique et au Pays d'Art et d'Histoire, imposé par le cahier des Charges Ministériel des Pays d'Art et d'Histoire.

Pour les financeurs (Etat/DGD et Conseil Départemental), l'opération se décompose comme suit :

- Les dépenses, prévues sur deux exercices (Investissement/Fonctionnement), s'élèvent à : 50 600 € HT, soit **TTC 60 700 €**

Création du site Internet : acquisition des logiciels, gabarits, paramétrage + formation + assistance + évolution... : 40 500 € HT

Acquisition de matériel informatique pour la consultation, la sauvegarde et la saisie : 4 000 € HT

Numérisation (3 500 pages) : 6 100 € HT

- Le plan de financement serait le suivant :

Financements	Coût éligible HT	%	Montant
Etat - DRAC	50 600 €	50%	25 300 €
Conseil Départemental	44 500 €	30%	13 350 €

Il convient maintenant d'acquérir les équipements nécessaires à la mise en œuvre de ce projet, notamment, le logiciel de gestion des documents numériques, le matériel informatique y compris formation, création de gabarits d'expositions virtuelles....

Les crédits sont prévus au Budget Général 2015 (Opération « Bibliothèque Numérique n° 141).

Ouï cet exposé,

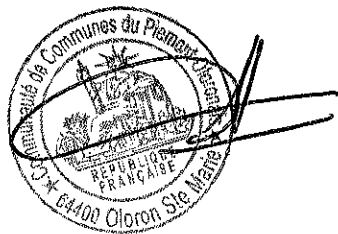
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les consultations nécessaires et signer les marchés correspondants
- **SOLLICITE** les aides les plus élevées des financeurs (Etat, Conseil Départemental)
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 23 juin 2015

Suivent les signatures

Affiché le 24.06.15



Le Président

Daniel LACRAMPE

